



Au nom de Dieu le Miséricordieux

Préface

Le Parti de l'Istiqlal considère que la mise en place d'un nouveau modèle de développement en réponse à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, dans son discours d'ouverture de la session parlementaire pour l'année 2017, est un moment décisif de réforme dans le processus du développement du Royaume du Maroc, qui s'est manifesté par les choix stratégiques correctifs et constitutifs, au premier rang desquels la Constitution de 2011, l'initiative de l'Instance Equité et Réconciliation, la régionalisation avancée, ainsi que d'autres grands chantiers de réforme révélateurs et multidimensionnels, ce qui a caractérisé la nouvelle ère. En outre, le parti mentionne l'approche participative adoptée dans sa formulation.

Le Parti de l'Istiqlal, et depuis sa présentation du Manifeste de l'indépendance en 1944 qui comprenait, avec la revendication de l'indépendance, la démocratisation de notre pays sous la Monarchie constitutionnelle, évoque sa longue lutte pour faire sortir le pays de l'état d'inconstitutionnalité à l'ère de la Constitution, et la lutte permanente qui s'ensuit pour consolider la démocratie et l'Etat de droit, afin de réaffirmer, aujourd'hui, que les réformes politiques, démocratiques et institutionnelles devraient être le principal point d'entrée du projet du nouveau modèle de développement, et ce, dans le but de consolider le processus démocratique et rompre définitivement avec la situation d'indécision et d'incertitude. Le Parti estime également qu'il n'y a pas de développement sans une véritable démocratie.

Le Parti de l'Istiqlal évoque sa lutte patriotique, qui s'étend sur plus de 80 ans, que ce soit pendant la période du protectorat ou lors de sa contribution à la mise en place des bases de l'État marocain moderne. Le Parti évoque aussi sa lutte pour consolider la démocratie, ainsi que les libertés publiques et les droits de l'Homme, sous la direction du glorieux Trône Alaouite, afin d'assurer l'évolution du peuple marocain, et de garantir la dignité et une vie décente pour les citoyennes et les citoyens. Il est donc, aujourd'hui, fier de contribuer à cette réalisation distinguée et prometteuse sur la voie du développement de notre pays.

Nous considérons au sein du Parti de l'Istiqlal que la formulation de ce modèle ne se limite pas uniquement à l'aspect économique et social, ou à la suggestion des mesures et des procédures de réforme pour surmonter les obstacles du modèle actuel qui a atteint sa limite, mais que le pari va au-delà pour formuler les grands choix et orientations qui établissent réellement un projet sociétal renouvelé, complet, et attaché à ses principes constitutionnels fédérateurs de la nation marocaine, et à sa perspective générale de modernisation, qui interagit en même temps avec les changements rapides qui se produisent dans le monde qui nous entoure, aux niveaux régional, continental et international.

Par conséquent, le projet égalitaire renouvelé que nous proposons, concernant le nouveau modèle de développement, est considéré comme un projet encadré par les principes, la philosophie intellectuelle et politique du Parti, et sa vision des problèmes d'État et de société, en particulier avec le contenu et les objectifs du document égalitaire économique et social, ainsi que le système de valeurs dans lequel le Parti a cru et qu'il a défendu sur la base des préceptes de l'Islam tolérants, ancrés, ouverts, renouvelables et en interaction avec les problèmes émergents de l'ère, afin de gagner les paris du présent et les défis de l'avenir.

Ce projet accueille également l'humanisme marocain avec ses divers affluents arabes, amazighs, africains et méditerranéens, qui sont à la fois différents, homogènes et complémentaires. Ce projet prend également en compte les enjeux de consolidation de l'identité et de l'unité nationale, de renforcement des liens d'appartenance à la patrie et d'approfondissement de l'esprit de citoyenneté, dans le cadre d'une riche diversité culturelle et multilinguiste, de protection de la société contre les préjugés tribaux et territoriaux et les discours de ségrégation, et contre certaines tentatives désespérées visant les constantes et les valeurs de la nation marocaine.

Aussi, ce projet évoque les chantiers de réforme des structures de l'État, de stabilisation de la régionalisation avancée et de reformulation des relations entre l'État et le reste de ses entités institutionnelles élues, dans le cadre de la complémentarité et de la solidarité entre les Régions, et le renforcement de la décentralisation.

Ainsi, notre formulation du projet de notre Parti sur le modèle de développement est issue d'une approche globale qui évoque les dimensions sociales et territoriales, considérant que le développement de celles-ci devrait être l'objectif de toutes les politiques publiques, éclairé par le dicton du leader Allal Al-Fassi dans son livre "L'Autocritique": «Penser de manière globale, c'est évoquer, lors de notre préoccupation par un travail, toutes les composantes du pays et les constituantes de la nation, et d'observer notre pays dans son ensemble, car ce dernier ne peut être conçu que d'une manière complète et que le profit ne peut être réalisé que d'une façon globale.»

Le projet du Parti de l'Istiqlal concernant le modèle de développement que nous proposons est clair et basé sur l'option de l'égalitarisme économique et social, qui est l'objectif de parvenir à une société égalitaire, équilibrée et solidaire, en renforçant la classe moyenne, en améliorant le statut des classes pauvres, en atteignant la dignité et une vie décente pour tous les citoyennes et citoyens dans un cadre de distribution équitable des richesses, remédier à l'injustice envers les catégories sociales vulnérables, en particulier les femmes et les jeunes, parvenir à l'équité territoriale, et faire du développement humain un objectif de toutes les politiques publiques.



Le contexte général du projet du Parti de l'Istiqlal concernant le nouveau modèle de développement

Notre pays a connu, depuis la fin des années 90 du siècle dernier, un processus de réformes institutionnelles et structurelles qui a touché de nombreux domaines, dont la transition démocratique qui a été lancée avec l'expérience de l'alternance consensuelle. Les transitions se sont poursuivies sous forme de réconciliations majeures : culturelle (reconnaissance de la culture amazigh), sociétale (code de la famille), territoriale (équité du Maroc inutile), et finalement celles relatives aux droits de l'Homme (violations du passé).

Dans le contexte de cet élan caractérisé par la détente politique et l'élargissement du champ des droits et libertés, ainsi que le progrès de l'édification d'un Etat de droit et des institutions, notre pays a connu un dynamisme économique et social grâce à la politique des grands chantiers et équipements de base, et le renforcement de l'ouverture économique et des partenariats stratégiques, qui ont fait du Maroc une base d'investissement et d'exportation. Notre pays a misé sur l'option de la durabilité à travers les énergies renouvelables et la politique de l'eau.

Sur le plan social, cette période a été marquée par le lancement de l'Initiative Nationale pour le Développement Humain pour lutter contre la pauvreté, autonomiser les femmes, les démunis et les marginalisés. Afin d'assurer la durabilité de la croissance, les mécanismes de solidarité et de protection sociale ont été renforcés parallèlement à l'amélioration des revenus directs et indirects des personnes à revenus limités et des classes moyennes.

La Constitution de juillet 2011 constituera alors une transition vers un seuil avancé dans ce processus de réforme lancée par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le bénisse, dans le cadre d'un consensus national inclusif qui valorise les luttes des forces nationales et démocratiques.

Ceci, et en contrepartie des progrès importants que la nouvelle Constitution a fixés, et les bases avancées qu'elle a établies pour la première fois dans la gouvernance de l'État et la gestion du pouvoir, et dans l'adoption du système des droits et de la pleine citoyenneté, ainsi que l'espoir d'une réforme imminente promise aux citoyens et acteurs; nous considérons au sein du Parti de l'Istiqlal que notre pays n'a pas connu une concrétisation palpable

de cette transition démocratique et son nouveau seuil, au niveau de la réalisation des droits et du développement des pratiques démocratiques, du renforcement de l'Etat de droit et des institutions, et de la redistribution des richesses et des produits du développement de manière équitable et avec l'intégration des groupes et territoires défavorisés. La scène nationale a même enregistré des changements accélérés parallèlement à cette dynamique de réforme, et parfois en contradiction avec son esprit et ses objectifs, comme cela a été mentionné dans le discours royal du 9 mars 2011.

Nous estimons dans le Parti de l'Istiqlal que ce qui fait de cette double hésitation (au niveau de la politique et du développement) un coût supplémentaire qui affecte la cadence, la profondeur et l'impact attendu des réformes stratégiques sur les femmes et les citoyens, est sa simultanéité avec ce que la société marocaine a connu ces dernières années, à savoir l'intensification de la gravité des écarts sociaux et territoriaux, et les problèmes d'accès aux services de base de qualité dans les domaines de l'éducation, de la santé et du logement, l'élargissement de la précarité et de la pauvreté multidimensionnelle dans les villes et les villages, la montée de la corruption sous ses diverses formes dans les établissements publics, et le déficit croissant des politiques publiques actuelles visant à intégrer les jeunes et les femmes sur le marché du travail et le cycle de développement.

Cette situation est également conforme, en interaction avec le contexte régional et international, aux transformations sociétales qui affectent les valeurs individuelles et les liens collectifs dans notre pays, et doute de l'efficacité de la participation citoyenne, et des rôles et crédibilité des partis politiques et des institutions élues pour défendre et répondre aux demandes des citoyennes et des citoyens, et tend à substituer ce système dans son ensemble, soit:

- Avec l'option «**efficience**» qui gère les affaires publiques selon les principes de la gouvernance de grandes entreprises, sur la base des résultats, des indicateurs de succès et des équilibres entre profits et pertes, partant du fait que l'économie est la solution;

- Ou en choisissant l'option d'expressions directes et spontanées qui se renforce par la détérioration

du capital de la confiance institutionnelle et des médias représentatifs, et trouve dans les plateformes de réseaux sociaux un nouveau moyen de protestation, d'enrôlement et de populisme pour mobiliser l'opinion publique, faire pression sur les cercles de décision politiques, et parfois pousser à des choix régressifs ou anti-démocratiques.

Par conséquent, et en extrapolant la situation actuelle avec ses accumulations en suspens et ses défis émergents, nous estimons au Parti de l'Istiqlal que le déclin du modèle de développement ne peut être distinct de l'état de stress dans le processus de réformes qui empêche son achèvement et sa mise en place. En outre, et avec ses capacités actuelles, le modèle de développement n'est à la hauteur ni des larges visions de la Constitution de 2011 sur le plan humain et démocratique, ni des hautes exigences sociales constantes que les femmes et les citoyens ont exprimées.

La démocratie, selon nous, est liée au développement et, ensemble, ils garantissent la légitimité, la crédibilité et la durabilité.

La démocratie n'aura pas son sens réel et tangible pour le citoyen si elle n'est pas un moteur d'arrière-plan pour la production d'une croissance intégrée et d'une répartition équitable des richesses, créant des opportunités de travail décent, et garantissant la dignité et le bien-être dans la vie quotidienne, même si ce n'est pas un moyen de contrôle populaire, de reddition de comptes et de changement de politiques lorsque ces dernières ne remplissent pas leurs promesses et leurs engagements.

Par conséquent, il nous faut aujourd'hui un consensus majeur - établir le dialogue national autour du modèle de développement - pour renouveler l'engagement collectif envers l'esprit et la voie de la réforme, et pour lancer une nouvelle génération de réformes structurées et audacieuses, économiquement, socialement et culturellement, avec ses choix et secteurs, et capable de sortir notre pays de cette région hybride, après avoir passé, dans le calme et la stabilité, la difficile bifurcation démocratique en 2011, où de nouveaux signaux de confiance ont été envoyés dans les articulations de la société marocaine, à une époque où la région vivait dans l'ombre du doute et de l'agitation.



Méthodologie de préparation et principales problématiques

Une Commission spéciale pour préparer la vision du Parti

Le discours royal à l'occasion de l'ouverture de l'année législative du 13 octobre 2017 a constitué une autre percée dans l'approche réformatrice de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu le protège, basée sur la franchise concernant la réalité de la situation dans notre pays, et une sage vision proactive pour corriger les déséquilibres, faire face aux défis de l'avenir et gagner ses paris.

À cet égard, Sa Majesté a annoncé que le modèle de développement actuel avait épuisé son potentiel et ses capacités à créer de la richesse et répartir équitablement ses profits. Sa Majesté a également appelé le gouvernement, le Parlement et les diverses institutions concernées à revoir ce modèle conformément à une approche participative ouverte à diverses forces vives, similaire à la méthodologie précédemment approuvée pour l'examen de la Constitution, et l'élaboration du projet de la régionalisation avancée. Un an après, et à l'occasion de l'ouverture de la première session de la nouvelle année législative du 12 octobre 2018, Sa Majesté le Roi a décidé de nommer une Commission spéciale pour superviser ce chantier crucial en regroupant les contributions des forces politiques et patriotiques, en les organisant et en les structurant, et en formulant leurs conclusions. Tout cela a été établi dans le cadre d'une perspective stratégique globale et intégrée, qui définit les objectifs, les bases du changement et les moyens de mise en œuvre sur le terrain.

Au sein du Parti de l'Istiqlal, nous attachons une grande importance à cette approche, que Sa Majesté a mise en avant pour faire participer le citoyen, par le biais des organes politiques, des organisations syndicales et des associations de la société civile, dans la réflexion collective sur les projets nationaux d'importance stratégique. Cela ramène le débat sur ce nouveau modèle de développement au pouls de la société, à la scène de l'offre politique et à l'initiative citoyenne, afin de ne pas rester une préoccupation d'élite confinée entre experts, think-tanks, et cercles de recherche et de décision. En effet, la participation citoyenne à l'élaboration de ce modèle assurera alors son implication dans son application et son succès.

En conséquence, et étant convaincu de sa responsabilité nationale et politique qui nécessite sa contribution et sa participation active à cet important chantier de réforme, le Parti de l'Istiqlal n'a pas attendu que le gouvernement lance un dialogue national à cet égard conformément au mandat royal, mais a plutôt pris directement l'initiative de créer une commission spéciale lors de la réunion du Comité exécutif, le 17 octobre

2017. Les missions de cette commission étaient de préparer un projet sur la perception du Parti du nouveau modèle de développement, et proposer des idées innovantes et des alternatives créatives pour assurer le succès des secteurs soutenant la confiance et le développement dans notre pays, basé sur le capital intellectuel et politique du Parti, sa philosophie égalitaire renouvelée, et ses documents d'orientation, et ses positions et décisions de ses institutions, et à la lumière de l'expérience managériale qu'il a accumulée aux niveaux national et local, au service du citoyen, à l'écoute de ses besoins et de ses demandes, et en plaidant leur inclusion dans les engagements et les politiques publics, notamment lorsqu'il s'agit d'améliorer le niveau de vie des groupes démunis et vulnérables, et de donner une dimension territoriale et spatiale aux bénéfices de la croissance et instaurer un développement durable, équitable et équilibré.

Élargir le cercle de négociation et de consultation

À partir du 24 octobre 2017, la Commission spéciale a été lancée pour préparer la vision du Parti du modèle de développement en formant ses structures et en adoptant la méthodologie de travail et le calendrier, et pour commencer les préparatifs en surveillant et en analysant la documentation et les rapports réalisés à cet égard dans le cadre de la documentation nationale et celle relative au Parti, ainsi qu'en examinant les études comparatives des expériences réussies qui peuvent être prises en considération dans le contexte marocain et d'extraire les leçons, les axes et les parcours de travail qui peuvent être incorporés dans la vision du Parti du modèle, avec son identité égalitaire dans l'élaboration d'un modèle de développement marocain issu de l'intelligence nationale collective, dans son interaction avec les besoins et les attentes réelles de la réalité et le citoyen, parce que la situation ne peut plus tolérer des prescriptions préparées par d'autres, ou essayer les dernières tendances de l'économie mondiale.

Par conséquent, la Commission s'est assurée de renforcer les groupes de travail thématiques qui en émanent, avec des expériences et des compétences du Parti de l'Istiqlal et au niveau national, ainsi que des cadres d'associations professionnelles et d'organisations sectorielles parallèles.

Les travaux ont abouti à la préparation d'un débat qui a été délibéré et mis à jour au niveau des organes exécutifs et décisionnels du parti, et ses résultats ont été présentés pour une large discussion interne avec la participation de cadres, militantes et militants dans un certain nombre de régions, à travers l'organisation

des réunions thématiques et consultatives régionales à Casablanca, Tanger, Agadir, Rabat, et Meknès. Cela a contribué efficacement à enrichir et à développer le contenu du projet final de la vision du Parti de l'Istiqlal du nouveau modèle de développement, avant que ce projet n'achève son processus d'étude, institutionnel et consultatif avec l'approbation du Conseil National du Parti sur ses grandes lignes et ses principales orientations, lors de sa session ordinaire du 27 octobre 2018.

Quelles sont les limites du modèle de développement actuel ?

Certes, le fait de dresser le modèle de développement actuel et d'analyser ses limites, ses forces, et ses lacunes qui ont atteint leurs limites, n'était pas dans le but de produire plus d'éléments diagnostiques sur l'état de ce modèle, que les partenaires, les citoyennes et les citoyens ont convenu de son incapacité à répondre aux besoins constants du citoyen, de la société, de l'économie et des territoires, au niveau de leurs intersections complexes.

Cependant, en tant que Parti de l'Istiqlal, il est nécessaire ici de clarifier notre position étant donné que l'unanimité sur le déclin du modèle aujourd'hui et l'épuisement de son potentiel de développement n'exclut pas le bilan des gains et des réalisations importants qui ont été achevés, dans le cadre de ses choix volontaires et de ses stratégies structurelles et productives pendant 15 ans, qui ont commencé au début du troisième millénaire. Au cours de cette période, le taux de croissance annuel a atteint un nouveau seuil d'environ 4,7%, le chômage a diminué d'environ un tiers, la politique des grands chantiers, des infrastructures logistiques et structurantes et des plans sectoriels prometteurs ont été lancés, avec une mobilisation sans précédent pour les investissements publics. La demande interne a aussi été renforcée en soutenant la consommation et le pouvoir d'achat, et le revenu moyen par habitant a augmenté d'environ 50%. Au cours de cette période, notre pays a réussi, grâce aux politiques, aux programmes sociaux, et à l'Initiative Nationale pour le Développement Humain lancée par Sa Majesté, à réduire les taux de pauvreté et de précarité d'environ les deux tiers. Le taux d'espérance de vie a aussi augmenté de dix ans, pour atteindre 75 ans, l'analphabétisme a diminué d'environ un tiers, la couverture médicale a triplé, et une légère baisse des écarts sociaux a été enregistrée. Tout cela, ainsi que d'autres dynamiques économiques et sociales équilibrées, ont trouvé la force motrice et le soutien dans le climat de détente politique, la transition démocratique, le nouveau concept de pouvoir, les droits de l'Homme, les réconciliations culturelles, sociétales et territoriales et celui de paix sociale, qui ont constitué les éléments les plus importants de la stabilité sous la nouvelle ère.



Méthodologie de préparation et principales problématiques

Crise de confiance complexe

Si le modèle de développement actuel a réalisé des résultats importants, en particulier en ce qui concerne le fait de combler les déficits accumulés - pendant des décennies - aux niveaux des infrastructures, des équipements de base, d'accès à l'eau et à l'électricité, de l'expansion du réseau routier et des moyens de connexion, et la généralisation de l'éducation, avec une amélioration relative de l'accès à la santé et au logement, ainsi que les réformes économiques qui ont accru l'attrait de notre pays pour les investissements étrangers et le renforcement de l'extension continentale et internationale des entreprises marocaines, ce modèle n'a pas réussi à apporter les avantages de la croissance à toutes les catégories, secteurs et domaines de manière équitable et équilibrée. En conséquence, les progrès accomplis dans la diminution des inégalités se sont rapidement estompés, leurs indicateurs se sont aggravés, et l'ascenseur social, qui garantissait la progression des catégories sociales pauvres et vulnérables, est tombé en panne, aussi bien dans les banlieues des grandes villes, que dans les régions éloignées, les régions montagneuses et rurales et d'autres zones généralement éloignées de la bande côtière.

Par conséquent, au cours des dernières années, ce modèle a connu une série de corrosion au niveau de l'efficacité et de la rentabilité, de sorte qu'il est devenu non seulement incapable de réduire les écarts sociaux et territoriaux, et de suivre la cadence des besoins des citoyennes et des citoyens au niveau de l'emploi, la santé, le logement et de la protection sociale, mais a également commencé à reproduire et à augmenter ces écarts. Cela a conduit à l'accroissement du sentiment de frustration, de déception, de blocage des perspectives et d'espoir pour une vie meilleure, et de crainte de l'avenir chez les classes pauvres et moyennes, ainsi que chez les élites économiques, en particulier les petites et moyennes entreprises, qui restent le maillon le plus faible du tissu national.

Cette situation complexe, entre le fait de combler les déficits accumulés, et les nouvelles demandes et attentes politiques, sociales, économiques et culturelles non absorbées par les politiques publiques établies, a créé une crise de confiance complexe sous forme de multiples manifestations, qui a doublé le sentiment chez le citoyen de la gravité, de l'impact et de la propagation de la situation:

a. Sur le plan politique et institutionnel, après les grandes transitions réalisées par notre pays, qui ont abouti aux contrats de la Constitution de juillet 2011, la voie de la réforme politique et institutionnelle est entrée dans une zone grise caractérisée par la lenteur et l'hésitation, et la pratique s'est arrêtée aux seuils de la Constitution sans réaliser ses objectifs comme l'exige l'interprétation démocratique qui était une exigence issue de l'unanimité nationale.

Les doutes ont également prévalu sur l'utilité des mécanismes représentatifs pour le citoyen, à savoir le parlement et les Conseils locaux élus et leur efficacité à répondre aux besoins et attentes exprimés, et donc sur l'utilité de la participation électorale si elle ne dispose pas d'une extension réelle de ses performances, et s'il n'y a pas un mécanisme de suivi à la disposition du citoyen pour mettre en œuvre le principe de la reddition des comptes.

Cela s'ajoute à la baisse de confiance dans les partis politiques, à leur rôle constitutionnel dans l'encadrement des citoyens et à leur faible conscience de leur rôle défensif de leurs problèmes et préoccupations, en tant qu'institutions intermédiaires, en raison des pratiques accumulées qui ont entaché le processus politique et démocratique, ainsi que des causes subjectives.

b. Sur le plan économique, la politique de libéralisation en général, à l'exception de certains secteurs de pointe telles que les télécommunications, n'a pas réussi à libéraliser efficacement l'initiative économique et à élargir la base d'acteurs, et à créer l'intégration souhaitée dans les systèmes économiques et les chaînes de valeur malgré les efforts financiers et fiscaux consacrés. En revanche, les résultats de la libéralisation sont restés confinés aux grands groupes et aux grandes entreprises, sans que ces résultats n'atteignent suffisamment les petits et moyens tissus entrepreneuriaux et écartent le secteur informel.

c. Sur le plan social, l'école, l'hôpital et les autres établissements d'accès aux services de base ne sont plus des mécanismes pour une redistribution équilibrée des produits de la richesse au profit des groupes vulnérables et défavorisés, et pour réduire les écarts sociaux qui s'accroissent chaque fois qu'elles s'accompagnent d'écarts territoriaux entre riches et pauvres, entre villes et villages, entre la ville et ses environs, et entre les zones territoriales d'une seule région. Cela reproduirait la transmission intergénérationnelle de la pauvreté, d'autant plus qu'un indice génétique pour mesurer les écarts atteint parfois, dans le domaine de l'éducation, 75% dans certaines régions. Outre l'offre faible du marché du travail, le fait d'avoir une formation universitaire ou professionnelle hautement qualifiée est devenue un obstacle supplémentaire à l'obtention d'un emploi pour les jeunes. Quant à la protection sociale, un tiers de la population reste en dehors du système d'assurance actuel, et même en cas de couverture, les services fournis restent faibles et insuffisants, notamment pour ceux qui bénéficient du programme RAMED. Il convient de mentionner ici que le manque ou la faiblesse des mécanismes de solidarité fait que de nombreuses familles marocaines deviennent pauvres, en cas de maladie (17% selon un récent rapport de la Banque Mondiale), ou quand le chef de famille cesse de travailler ou prend sa retraite. Cela est en parallèle avec le déclin continu des mécanismes traditionnels de prise en charge familiale en raison du manque d'opportunités d'emploi, de la précarité de la classe moyenne et du coût élevé de la vie.

d. Sur le plan identitaire, et dans sa relation à la détérioration du sentiment d'injustice individuelle, catégorielle (jeunes et femmes), et territoriale (monde rural / zone frontalière) qui se propage en raison des écarts grandissants et d'indisponibilité des possibilités de progression pour la majorité des citoyennes et des citoyens, il est noté que d'un côté il y a une corrosion constante de l'équilibre entre la vie commune et la cohésion sociale au sein de la société, et d'un autre côté le développement des paradigmes mentaux et comportementaux qui alimentent le défaitisme face aux défis, la violence physique et symbolique contre tout différend, y compris la violation intentionnelle de la loi, l'abandon du devoir, l'extrémisme dans la gestion de la diversité et la coexistence sociétale, la flagellation de l'identité et de ses composantes, et la mise sous tension du sentiment d'appartenance à la patrie en quête d'identités exclusives, qu'elles soient régionales, culturelles ou transnationales.

Implications du contexte international

Si notre pays a choisi depuis le début de s'engager sur la voie de l'ouverture et du positionnement interactif avec le milieu régional et international, le monde connaît en une décennie des transformations rapides qui ont affecté l'État et la société marocaine, positivement et négativement. Ces défis affectent principalement le système des relations internationales, l'émergence de nouvelles polarisations géostratégiques, ainsi que la transition du conflit vers les domaines de la communication, de l'information, du contrôle des technologies et des connaissances, et une réflexion de tout cela sur la structure de l'économie mondiale et du marché du travail, en plus des implications de la mondialisation sur les pays et les sociétés, ainsi que l'émergence de défis liés aux courants d'extrémisme et de terrorisme, aux flux migratoires, à la montée des mouvements populistes, à la disparition des grandes idéologies, au déclin du rôle des médias traditionnels dans les sphères sociales et économiques, à l'émergence d'identités exclusives et de mouvements séparatistes, et de nouveaux espaces virtuels d'influence qui vont au-delà des espaces publics traditionnels.

Pour interagir avec cette nouvelle réalité internationale, il faut construire un nouveau modèle de développement qui associe l'assimilation de défis externes accélérés et la localisation de mécanismes garantissant l'indépendance de la décision économique dans des domaines vitaux et ne dépendant pas entièrement de contraintes externes.

Cette nouvelle réalité nous oblige à saisir les opportunités disponibles pour renforcer la position du Maroc sur le plan international, en faire un pôle de stabilité et de sécurité, et un pionnier dans le domaine du développement durable.

Le projet égalitaire renouvelé sur le nouveau modèle de développement

Nous considérons au Parti de l'Istiqlal que l'égalitarisme avec son idéologie renouvelée, ses valeurs fondées sur la liberté, la responsabilité, le travail et la solidarité, et ses dimensions intégrées, est créé pour apporter des réponses à la mesure de la nature de la situation que vit notre pays et en traitant les problèmes présentés sur le modèle de développement actuel, en particulier en ce qui concerne les dysfonctionnements enregistrés aux niveaux de l'équilibre, la solidarité et l'équité dans la répartition de la richesse et de ses capacités.

À cet égard, l'égalitarisme insiste que les obstacles au développement et au gain des enjeux du progrès auxquels aspirent les Marocains ne peuvent être transcendés si les efforts du projet de développement national ne focalisent pas sur les axes suivants, comme mentionné dans le document fondateur de l'égalitarisme économique et social:

- La promotion du travail et l'augmentation des revenus et du pouvoir d'achat des citoyens;
- Le développement de la formation et de la qualification des ressources humaines pour répondre aux besoins des secteurs publics et privés;
- Le contrôle des secteurs stratégiques et vitaux;
- Le développement des unités économiques et sociales et de la formation de coopératives;
- La réforme de la politique agricole et l'amélioration du niveau de vie de la population du milieu rural;
- La décentralisation au service de la croissance et de la répartition territoriale des projets économiques;
- L'écartement de la dépendance économique dans le cadre de l'intégration maghrébine et de la coopération internationale.

Sur la base de cette philosophie, le Parti de l'Istiqlal propose une nouvelle vision du développement national dans laquelle les enjeux du développement humain et les exigences du développement durable se fondent au niveau de la profondeur territoriale, et c'est un concept renforcé par un système de mesures pratiques qui ont un impact direct sur la vie des citoyens et des citoyennes que nous présenterons en annexe.

À cet égard, le Parti de l'Istiqlal souligne la nécessité d'adopter une nouvelle ingénierie de développement pour le domaine territorial dans le cadre de la régionalisation avancée, faisant de la profondeur territoriale une composante structurelle du nouveau modèle et de ce qui en ressortira des stratégies, des politiques publiques et des programmes de développement, basés sur quatre grands axes de développement:

1. zone frontalière,
2. régions montagneuses,
3. territoire Sahraoui-Atlantique (régions du Sud),
4. le littoral, où la majorité de la richesse nationale est actuellement concentrée.

Donner un sens politique au modèle de développement

C'est, malgré notre conviction du enjeu de l'égalitarisme proposé, que nous, au Parti de l'Istiqlal, pensons que notre pays ne peut pas établir ce nouveau modèle de développement sans faire l'objet de pactes majeurs et constructifs et d'un consensus entre les divers acteurs et forces vives de la société, dans le cadre d'un dialogue national qui englobe diverses visions et offres; afin de déterminer l'objectif et les buts, clarifier la vision et déterminer les priorités et les voies de travail qui y mènent. Ce modèle devrait également s'inscrire dans le cadre du projet communautaire commun, dont la Constitution définit ses composantes de base, notamment :

- Les constantes unifiées de la nation, y compris le choix démocratique sous la Monarchie constitutionnelle, la démocratie parlementaire et sociale;
- Démocratie représentative et démocratie participative;
- Valoriser et maintenir la diversité culturelle et linguistique dans le cadre de l'unité nationale;
- Adopter un système avancé de droits dans toutes ses générations;
- Consacrer les fondements de la pleine citoyenneté dans un équilibre entre les droits et les devoirs;
- Instaurer l'égalité et lutter contre les diverses formes de discrimination;
- Garantir le droit de propriété, la liberté d'initier et de contracter, et une concurrence libre et loyale.
- La corrélation entre la responsabilité et la reddition des comptes, et la non-impunité ...

Dans les limites de ce projet sociétal conjoint, nous considérons dans notre vision du nouveau modèle de développement que ce dernier ne consiste pas simplement en orientations, choix et politiques sectoriels isolés les uns des autres, mais devrait plutôt être établi selon une perspective politique et une vision globale et intégrée, dans laquelle les aspects politiques, économiques et sociaux se croisent avec le système législatif et de gouvernance, et la dimension territoriale, comme indiqué dans le message royal adressé aux participants au troisième Forum Parlementaire International pour la Justice Sociale, du 19 février 2018.

Il convient de mentionner que le débat, à différentes étapes de la préparation de la vision de notre Parti du nouveau modèle de développement, s'est arrêté longuement sur l'importance de donner un sens politique à ce modèle et d'en faire une percée importante dans la voie de la réforme et la consécration de la démocratie dans notre pays, soulignant que les réformes politiques, institutionnelles et démocratiques sont au centre de tous les contrats sociétaux, et un point d'entrée critique pour réaliser de véritables ruptures et transitions, en réponse aux besoins croissants et aux demandes légitimes des citoyennes et des citoyens, car le déclin du « politicien » est devenu aujourd'hui un « inhibiteur » et un facteur de recul pour le modèle de développement actuel, après qu'il ait été un moteur et un soutien fondamental dans le développement au cours des expériences de réforme constitutionnelle, de transition démocratique, de rotation consensuelle, et de rapprochements majeurs depuis la fin des années 1990.

Ruptures et transitions

En l'absence de la signification politique qui doit être fortement conférée à l'esprit du modèle de développement et de ses articulations, et en l'absence du consensus majeur entre les partenaires et les acteurs basé sur le commun sociétal déterminé par la Constitution, il n'est pas possible de trancher dans les choix et d'exécuter des ruptures inévitables pour passer au nouveau modèle de développement que le Parti de l'Istiqlal estime qu'il doit principalement inclure les éléments suivants:

a. La première rupture:

Le passage d'une société basée sur la « médiation », les privilèges et les cercles utilitaires fermés, à une société d'égalité des droits pour tous, dans le cadre de la suprématie de la loi, de la transparence des procédures d'accès aux services avec leur simplification, et la concrétisation des règles actuelles de concurrence loyale. En effet, la crise de confiance des citoyens et des entreprises est principalement due à la prédominance de pratiques informelles, non conformes aux lois approuvées, par les réseaux de médiateurs, des intérêts, du favoritisme et de la corruption, en plus du fait que le contenu de notre système juridique et organisationnel reste généralement complexe et difficile à interpréter avec de larges marges discrétionnaires, et souvent inapproprié à la réalité sociale. Il existe de nombreuses lois qui ont un impact direct sur la vie du citoyen qui restent pendant plusieurs années dans le processus législatif sans qu'elles ne deviennent opérationnelles, et une fois émis, les décrets et les

Le projet égalitaire renouvelé sur le nouveau modèle de développement

moyens qui permettent leur application ne voient pas le jour durant d'autres années.

Grâce à cette rupture, l'Etat de droit peut être garanti, la loi peut être élaborée et appliquée sur la base de la confiance des citoyens, de la transparence et de l'accès aux services publics, ainsi que de la rupture avec toutes les causes d'injustice et de mépris dans les relations du citoyen avec l'administration et les institutions.

b. La deuxième rupture:

La transition d'une approche basée sur l'instantanéité et l'extinction des crises à la prévision, et à une vision stratégique à long terme, qui se concentre sur la programmation et la mise en place des mécanismes nécessaires pour l'écoute, le conseil, l'interaction précoce et la prévision de l'avenir, et l'adoption de la durabilité au lieu des solutions provisoires et les mesures temporaires.

En effet, l'approche actuelle du développement est non seulement économiquement coûteuse, puisqu'elle consacre une culture de traitement des problématiques urgentes avec mesures temporaires, mais a également un coût social important, car les protestations sociales deviennent aux yeux du citoyen le seul moyen d'atteindre les objectifs qui affectent la vie quotidienne.

Dans ce contexte, la transition vers le nouveau modèle de développement, selon le Parti de l'Istiqlal, nécessite entre autres :

- **Intégrer une culture de service aux citoyens et évaluer l'impact réel sur sa vie quotidienne dans le cadre des politiques publiques et des services d'utilité publique;**
- **L'intégration de la performance publique dans une approche globale qui combine l'intervention immédiate et la planification stratégique dans la gestion des crises et la réponse aux demandes et aux attentes des citoyennes et des citoyens;**
- **Adopter la durabilité qui préserve les intérêts des générations présentes et futures comme principe de base dans la gestion des affaires publiques et privées, afin d'éviter de recourir à des demi-solutions qui mettent en gage l'avenir.**

c. La troisième rupture:

La transition de la dispersion des ressources et des interventions au ciblage, en élaborant des stratégies intégrées pour parer à tous les facteurs de vulnérabilité sociale et territoriale, en ciblant les familles - plutôt que les individus - qui sont les plus touchées par les écarts sociaux et territoriaux et en leur permettant de bénéficier de l'égalité des chances et des raisons de progresser vers une vie décente, et en ciblant la classe moyenne

parce qu'en la renforçant et en l'élargissant, on réduit les inégalités dans la société, et en ciblant les régions montagneuses et la zone frontalière avec une stratégie intégrée spéciale, à même de réaliser l'équilibre et la solidarité territoriale, tout en continuant à suivre la voie du développement sur la façade de l'Atlantique Nord et les régions sahraouies dans le Sud, et en mobilisant la mise en œuvre du modèle de développement pour les provinces du Sud. Il est du ressort du « registre unifié », pour cibler les bénéficiaires des groupes démunis, et vivant dans la précarité, de faciliter l'évaluation de l'impact des politiques publiques sur la vie quotidienne des familles et la réduction des inégalités sociales et territoriales.

d. La quatrième rupture:

La transition d'une gestion verticale à une approche intégrée qui s'appuie sur la convergence et l'intégration de services et de projets de développement au niveau territorial, qui permettra d'obtenir des résultats tangibles sur la vie quotidienne du citoyen, ainsi que de rationaliser les dépenses et les ressources financières allouées et d'améliorer leur rentabilité économique et sociale, à travers:

- **L'adoption d'une approche globale et intégrée basée sur l'engagement dans l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, des mécanismes d'évaluation, de vigilance et de mesures préventives si nécessaire;**
- **La fusion des conseils des politiques publiques dans le cadre de la régionalisation avancée, notamment à travers des programmes contractuels entre l'État et la Région, avec clarification des attributions et des niveaux d'interaction et de coordination entre les divers acteurs, et de rationalisation des efforts et des ressources au lieu de leur épuisement;**
- **Encourager la création de systèmes économiques sectoriels permettant l'intégration du tissu entrepreneurial et l'amélioration de son impact sur l'économie nationale et sur l'emploi.**

e. La cinquième rupture:

La transition d'un modèle basé sur la construction de structures et d'installations à un modèle qui mise sur le renforcement des capacités, qu'il s'agisse de qualifier l'élément humain, ou d'augmenter la productivité de l'entreprise, ou d'améliorer la rentabilité de l'investissement. À cet égard, le Parti de l'Istiqlal met l'accent sur les axes suivants :

- **Élaborer une stratégie nationale, avec une implantation régionale et locale, pour promouvoir les ressources humaines. Les efforts ne devraient pas se limiter seulement au développement des**

compétences techniques, mais doivent établir un système intégré basé sur les valeurs de citoyenneté, de mérite, et d'action, ainsi que de respect des normes et des obligations, des compétences d'apprentissage, d'adaptation et de communication. Tout cela garantit aux jeunes, en particulier, les compétences nécessaires pour s'intégrer dans la dynamique du développement et suivre ses transformations, et permettra, à ceux qui le souhaitent, de poursuivre la formation pour la vie, avec la possibilité d'avoir une attestation des compétences acquises;

- **Concentrer les efforts d'investissement de l'État sur les infrastructures nécessaires et sur le développement de la rentabilité économique des structures construites, d'autant plus que notre pays dispose aujourd'hui d'un réseau moderne d'infrastructures qu'il est nécessaire de valoriser pour créer plus de richesse et d'emplois;**

- **Diriger les investissements publics de manière progressive pour un accompagnement efficace des entreprises et un renforcement de la productivité, en particulier en ce qui concerne le soutien à l'emploi, la formation des capacités, l'innovation, le développement technologique, le marketing, et la contribution à la couverture des risques pour les secteurs stratégiques, à forte valeur ajoutée, en termes de possibilités d'emploi.**

f. La sixième rupture:

La transition d'une consommation excessive de ressources rares, en particulier d'eau, d'énergie et de ressources financières, à une consommation rationnelle de ces ressources, en les valorisant pour le développement et la réduction des écarts sociaux et territoriaux, et entre les générations présentes et futures, ce qui nécessite de définir une vision intégrée à long terme pour investir ces ressources rares dans les domaines économiques et sociaux, avec l'établissement des conditions obligatoires pour assurer la durabilité. Il est urgent que cette transition tienne compte des répercussions de la sécheresse structurelle et des changements climatiques et environnementaux, ainsi que de la demande croissante de ressources en eau et en énergie due à la croissance démographique, au renforcement des droits sociaux et de la qualité de vie, et aux besoins du développement économique, d'autant plus que notre pays importe plus de 90% de ses besoins énergétiques, et que le stress hydrique actuellement enregistré se transformera en déficit dans les prochaines années. Quant aux ressources financières, l'aggravation de l'endettement réduirait les marges d'intervention pour assurer les équilibres macroéconomiques en lien avec les équilibres sociaux.

Entrées de base pour la transition vers le nouveau modèle de développement

a. Poursuite des réformes politiques, institutionnelles et constitutionnelles

Si la Constitution consacre le choix démocratique au sein des constantes fédératrices irréversibles de la nation, la concrétisation et l'application de ce choix dans la pratique politique, la vie publique et l'exercice du pouvoir exigent, dans la vision du Parti de l'Istiqlal, la poursuite de la réforme institutionnelle à une cadence plus rapide qui tienne compte des acquis de l'après 2011, ainsi que des répercussions négatives qui ont contribué à freiner les aspirations du processus démocratique, et ce à travers:

- Le parachèvement de la construction de l'édifice institutionnel apporté par la Constitution et de la perspective de réforme avancée qu'elle offre, et la mise en œuvre de l'interprétation et la pratique démocratiques dans l'application de ses dispositions à même d'assurer le renforcement de l'efficacité de ces institutions, comme l'a souligné Sa Majesté le Roi dans son discours du Trône, le 29 juillet 2011, au lendemain de l'adoption de la nouvelle Constitution;
- L'établissement d'une évaluation d'étape participative de la Constitution, avec le cumul de lois et de pratiques au niveau de la séparation des pouvoirs et de leur équilibre et coopération, chacune assumant son rôle respectif, ainsi que l'évaluation de l'impact de tout cela dans la consolidation de la confiance portée par la mutation de 2011, dans l'ancrage de l'édifice démocratique, la promotion des droits de citoyenneté, l'investissement des opportunités de développement, et l'évolution de la vie politique, économique et sociale en général. Et ce à la lumière des conclusions auxquelles l'évaluation aboutira. Il est nécessaire de préciser, clarifier et compléter un certain nombre de dispositions qui ont posé des difficultés lors de leur application, sans aucun retour sur les acquis et les bonnes pratiques, et de l'essence démocratique de la Constitution que Sa Majesté a soulignée comme objet de consensus de tous les Marocains, Roi et peuple;
- La mise à jour du texte constitutionnel chaque fois que des exigences politiques, des considérations stratégiques, ou des enjeux démocratiques surviennent;
- Inclusion du principe de la responsabilité démocratique dans la relation de tous les pouvoirs entre eux (législatif, exécutif et judiciaire), et dans la relation de ces pouvoirs avec les citoyens par le biais de mécanismes représentatifs, participatifs et de citoyenneté, de manière à garantir un accès juste et équitable aux droits et services, et la participation à l'évaluation et à la reddition des comptes si nécessaire;
- Achever l'application de la charte de réforme du système de justice en renforçant l'efficacité et la sécurité judiciaires des citoyennes et des citoyens et des acteurs économiques et sociaux, en particulier l'aspect relatif au fonctionnement des tribunaux et à l'amélioration de l'accès des citoyens à la justice, ainsi que l'obtention et l'exécution des jugements dans des délais raisonnables, ce qui aura pour effet de rehausser le niveau de confiance dans l'application des lois, l'égalité de tous devant le pouvoir judiciaire et l'absence d'impunité;
- Des mécanismes et centres de médiation et d'arbitrage devraient être développés pour la solution des litiges, et le recours à des sanctions alternatives de dimension citoyenne devrait être renforcé.
- Adopter un cadre juridique spécial et approprié sous la forme d'un code pour lutter contre les conflits d'intérêts sous leurs diverses formes et intersections;
- Élargir les attributions de la Région dans la perspective de la faire bénéficier d'un organe exécutif régional qui exerce des compétences étendues dans la prise de décision, en matière de développement, au niveau territorial, et qui dispose de ressources financières et humaines suffisantes, en accélérant le transfert des pouvoirs de l'État aux Régions selon le principe de progression et de différenciation entre elles, et en donnant la priorité aux Régions du Sud du Royaume pour les préparer dès maintenant au régime d'autonomie, et en appliquant la politique de décentralisation administrative et en renforçant la décentralisation;
- Création d'un organe stratégique pour la régionalisation avancée qui pilotera et suivra l'application du transfert de compétences et de ressources aux Régions, et la mise en œuvre des programmes contractuels avec l'Etat dans le cadre des politiques publiques et des plans sectoriels approuvés;
- Création de conseils régionaux économiques, sociaux et environnementaux pour renforcer la démocratie participative et impliquer la société civile organisée dans le processus du développement régional;
- Faire bénéficier les Marocains résidant à l'étranger du vote et de la candidature aux élections dans toutes les institutions élues à partir de leur pays de résidence, avec la création de la Région n°13 et son découpage en circonscriptions électorales internationales, qui soient représentées au niveau de la Chambre des Conseillers, tout en leur permettant de voter aux élections législatives, de là où ils résident;

- Renforcer l'articulation et l'interaction entre les mécanismes de la démocratie représentative et de la démocratie participative afin d'élargir et de diversifier les canaux de participation des citoyens et de dialogue civil dans le processus décisionnel, l'évaluation des politiques publiques et la responsabilisation populaire en créant une structure organisationnelle stable pour le dialogue, la consultation et le débat public aux niveaux national et territorial (articles 12 et 139 de la Constitution);

- Simplifier les procédures de soumission des pétitions, des demandes législatives et des réponses concrètes à leurs demandes légitimes.

- Établir des mécanismes pour mesurer la satisfaction des citoyens, en particulier l'interaction via les réseaux sociaux, les sondages d'opinion, la recherche d'intérêt public et autres ...

b. Accorder un nouveau dynamisme à la démocratie représentative

Au sein du Parti de l'Istiqlal, nous considérons qu'il est nécessaire d'ouvrir des chantiers pour restaurer la confiance dans l'acteur partisan, l'action politique et les institutions élues aux niveaux national et territorial, en établissant une culture d'engagement envers les promesses et en joignant le geste à la parole, et la reddition des comptes, dans le cadre des pouvoirs conférés par la Constitution aux acteurs, et que chacun devrait jouer le rôle assigné, comme indiqué dans le discours royal à l'occasion de l'ouverture de la dernière année législative.

De l'avis de notre Parti, et peut être de l'avis de toutes les forces nationales et démocratiques, il est indispensable de réadapter et renforcer le champ politique, notamment les partis politiques et les réseaux sociaux et civils, afin que ces derniers, dans le cadre du pluralisme naturel garanti par la Constitution et justifié par la société, puissent jouer pleinement leur rôle dans l'encadrement et l'orientation du citoyen, adopter ses doléances et ses revendications légitimes, servir de médiateur avec la communauté pour anticiper et gérer les crises, élaborer des solutions et proposer des alternatives, et plaider pour les questions nationales dans les forums régionaux et internationaux, au premier rang desquels se trouve la question de l'intégrité territoriale du Royaume.

D'autre part, les partis sont appelés à exercer l'autocritique constructive afin d'améliorer et d'affiner leurs interventions au rythme des besoins de la société, qui évoluent très rapidement et deviennent de plus en plus compliqués.

Entrées de base pour la transition vers le nouveau modèle de développement

En conséquence, nous proposons au Parti de l'Istiqlal un ensemble homogène d'orientations et de procédures que nous considérons comme essentielles pour restaurer la confiance du citoyen dans la crédibilité de l'acte et de l'acteur politique aux différents niveaux de sa présence et de son intervention, qu'il s'agisse des collectivités territoriales, du Parlement ou du gouvernement, comme suit:

- Renforcer le lien socio-politique entre l'élu et le citoyen, notamment au niveau de la proximité territoriale et adopter les revendications légitimes de l'habitant, d'une manière qui va au-delà de la logique des loyautés et affiliations étroites, et qui investit les bonnes pratiques du capital social en matière de solidarité, synergie et bienveillance, et en privilégiant les catégories démunis;

- L'adoption d'un nouveau paradigme de pratique politique basé sur l'interaction, le plaidoyer, la réflexion et la proposition qui trouve son extension naturelle dans l'action et le travail;

- Établir des modèles éthiques dans la pratique politique qui réhabilitent les valeurs de «lutte», de «volontariat» et d'«initiative citoyenne» dans la société, en tant que valeurs de participation, de don et de contribution au service du bien commun;

- Adoption d'une charte nationale pour l'élu concernant l'éthique et la pratique d'affectation, qui soit basée sur une culture d'intérêt public, le respect des obligations contenues dans les programmes électoraux, et une présence territoriale à travers des espaces de communication et d'accueil des citoyens, d'une manière qui permette la mise en œuvre du principe de reddition des comptes;

- Revoir le système électoral d'une manière qui réalise une concordance et un lien réel entre la représentation électorale et la société dans ses transformations, et afin d'élargir la base de représentation communautaire dans les institutions;

- Renouveler et élargir la base des élites politiques en ouvrant la voie à une nouvelle légitimité militante capable de surmonter la crise de l'offre politique actuelle, en lançant un dialogue national pour la réconciliation entre les diverses composantes de l'élite politique afin de contourner les polarisations entre politicien et technocrate, entre économiste et politicien, et les activités de la société civile;

- Revoir le droit organisationnel des partis, notamment en ce qui concerne le financement de la vie politique en adoptant plus de transparence, tout en mobilisant les capacités nécessaires et en diversifiant leurs sources pour suivre les évolutions et fortifier l'action politique. Ici, le soutien public doit être reconsidéré et devrait viser principalement à renforcer la fonction de cadrage et la force de suggestion des partis politiques et à

renforcer la position de l'opposition, plutôt que de limiter le soutien uniquement au financement des conférences des partis, ou en rapport avec les résultats des échéances électorales.

c. Définir les responsabilités des institutions élues et représentatives pour assurer leur efficacité et faciliter leur lisibilité pour le citoyen

Cette nouvelle dynamique, à laquelle nous aspirons en ce qui concerne les mécanismes de la démocratie représentative, reste conditionnée, d'un autre côté, par la définition des responsabilités des institutions élues pour assurer leur efficacité et faciliter l'assimilation de leurs rôles vis-à-vis du citoyen, à travers:

Pour les collectivités territoriales:

- Réduire autant que possible l'accumulation de tâches et d'affectations à différents niveaux (national / régional / provincial / local / chambres professionnelles ...);

- Définir les compétences exclusives des collectivités territoriales aux niveaux de la différenciation et de la complémentarité entre les régions et conseils régionaux et collectifs, tout en donnant la pleine primauté aux Régions;

- Dans le cadre du renforcement des compétences autonomes des régions et de leur élévation, œuvrer à la coordination et au suivi des programmes de développement d'autres collectivités territoriales, ainsi que des projets d'installation territoriale des plans sectoriels nationaux au niveau régional;

- L'identification précise entre les domaines réglementaire du Président de la Région et ceux qui s'inscrivent dans le cadre de l'exercice du pouvoir réglementaire du chef de gouvernement;

- Revoir le découpage territorial en vue de réduire le nombre des collectivités territoriales et les regrouper, et leur compatibilité avec la carte socio-économique du territoire national, afin de donner aux collectivités les ingrédients pour se prendre en charge et se développer principalement à partir de leurs propres capacités;

- Revoir le cadre juridique des prélèvements fiscaux locaux qui prend en compte le système de la régionalisation avancée et met en place des mécanismes et des solutions efficaces et innovantes à la problématique de la collecte et du reliquat à recouvrir.

Pour le Gouvernement et le Parlement:

- Instituer la méthodologie de la formation du gouvernement (en révisant la loi réglementaire correspondante) en fixant des règles et un calendrier

pour les opérations suivantes: charte majoritaire, structure gouvernementale stable basée sur des pôles ministériels majeurs, homogènes et efficaces, distribution des portefeuilles sur des critères clairs et objectifs qui prennent en compte les résultats des élections et de l'efficacité, préparation du programme gouvernemental, installer le gouvernement et gagner la confiance;

- Faciliter la lisibilité de la structure gouvernementale et des pouvoirs conférés aux secteurs ministériels par rapport au citoyen, en réduisant le nombre de ministres et de secteurs ministériels, et en limitant le chevauchement des pouvoirs qui empêchent la mise en œuvre du principe de reddition des comptes;

- Clarification et distinction procédurale entre ce qui relève du domaine législatif et ce qui relève de la compétence du pouvoir exécutif;

d. Réduire le délai entre le moment de la prise de décision, au niveau national ou territorial, et le moment de sa mise en œuvre

En effet, la qualité de la décision est mesurée par son impact positif tangible sur la vie des citoyens. Car la décision politique est suivie d'exigences législatives et de procédures organisationnelles adaptées aux besoins de la situation, chaque fois que la confiance des citoyens augmente envers l'action politique et représentative.

À cet égard, les principes et orientations suivants doivent être respectés:

- Renforcer la stabilité juridique qui donne une perspective et garantit des relations et des transactions à long terme, en mettant en œuvre les lois-cadres;

- Construire des textes légaux et réglementaires sur la base de la confiance préalable du citoyen, et non sur la base de la mauvaise foi;

- Préparer les lois ainsi que leurs textes d'applications afin qu'elles puissent être appliquées directement lors de leur publication dans le Bulletin Officiel;

- Établir des procédures et des délais pour certaines lois urgentes pour faire face à des situations d'urgence qui ne doivent pas être reportées.

- Simplifier la lisibilité et l'applicabilité des lois, tout en neutralisant l'autorité de l'élément humain lors de son application;

- Renforcer le degré d'acceptabilité des lois pour le citoyen par l'écoute et l'interaction immédiate avec ses revendications légitimes, et mûrir le débat public sur son contenu au sein des institutions élues et les espaces de dialogue et de consultation, tout en donnant une forte impulsion aux mécanismes de l'initiative législative.

Les principaux axes du projet du Parti de l'Istiqlal sur le nouveau modèle de développement

Afin d'établir les ruptures et réaliser les grandes transitions que le Parti de l'Istiqlal préconise pour un nouveau modèle de développement garantissant justice, équité et égalité, réduisant les écarts sociaux et territoriaux, renforçant la cohésion sociale, et promouvant la classe moyenne et le peuple marocain en général, le parti propose dans sa vision du modèle les axes d'action suivants:

1. Une gouvernance efficace avec une profondeur territoriale et participative;
2. Placer l'emploi au centre des politiques publiques et des décisions économiques;
3. Améliorer l'attractivité et la compétitivité de l'économie nationale;
4. La participation volontaire à la révolution technologique;
5. Combattre la pauvreté, réduire les inégalités sociales et renforcer et étendre la classe moyenne;
6. La réhabilitation des éléments de base du développement humain durable.

Premier axe : une gouvernance efficace avec une profondeur territoriale et participative

Le Parti de l'Istiqlal estime que la capacité de notre pays à mettre en place les priorités et les choix concrètement, et avec l'efficacité nécessaire pour atteindre les objectifs, et ce, sur la base des principes et des institutions démocratiques et leur promotion, n'est pas moins importante que le modèle de développement lui-même, car l'absence de la capacité de la mise en œuvre peut faire en sorte que les meilleurs modèles de développement soient inutiles. D'autant plus qu'une faible gouvernance a un impact négatif sur l'économie nationale et freine le rythme de la croissance.

Le Parti de l'Istiqlal considère que le succès des politiques publiques dépend de l'ampleur de l'adoption d'une bonne gouvernance capable de traduire les stratégies en programmes d'action efficaces et leur impact attendu sur la vie quotidienne du citoyen.

La bonne gouvernance doit tenir compte d'un système de valeurs normatives qui améliorent les performances et augmentent la rentabilité, y compris la transparence, la participation, l'efficacité, l'évaluation et la reddition de compte. Dans ce cadre, et afin de développer la gouvernance dans notre pays, nous suggérons ce qui suit:

- Développer et élaborer une vision stratégique à long terme qui définit les objectifs et piliers stratégiques de développement de notre pays, ne pas dépendre des fluctuations circonstancielles, assurer son intégration et la convergence de ses programmes préventifs, et l'intégration de ses objectifs;
- Elaborer des plans stratégiques en profondeur et les formuler selon une approche participative, prenant en compte les besoins locaux et régionaux, ainsi que les attentes réelles des citoyens et des acteurs économiques et sociaux;
- Placer le service citoyen au centre de la planification stratégique, et assurer une utilisation efficace des services de haute qualité conformément aux contrats entre le secteur public et le secteur privé, ou le secteur public, les collectivités territoriales et la société civile;
- Formuler une nouvelle ingénierie des services publics de manière à réduire leur pléthore et rationaliser la performance de leurs tâches dans le cadre d'une vision intégrée garantissant la complémentarité et l'efficacité de la performance publique, émettre la charte du service publique et la charte du service

territoriale afin d'assurer la qualité des services fournis aux citoyennes et aux citoyens, et de remplir les obligations énoncées;

- Accroître les capacités de gestion des administrations publiques, développer et motiver les compétences et l'expertise, revoir la loi concernant les nominations à de hautes fonctions en mettant en œuvre les principes de droit et de compétence, et évaluer les ressources humaines pratiquées dans l'administration pour y occuper des postes de responsabilité;

- Définir et contrôler les pouvoirs entre les autorités et les conseils élus, de manière à garantir la complémentarité et le non-chevauchement, à réduire les conflits de pouvoirs, et à augmenter le rythme de performance. Cela permettrait une meilleure mise en œuvre du principe de reddition des comptes sur des règles claires, tout en trouvant les mécanismes nécessaires pour le faire de manière efficace et continue;

- Développer des mécanismes nationaux et territoriaux de gestion des crises, basés sur la vigilance stratégique, l'analyse des données et la formulation d'une vision proactive pour prévenir les risques, et ajuster la coordination des interventions sur le terrain;

- Renforcer les institutions et les mécanismes juridiques, ainsi que les procédures règlementaires et judiciaires nécessaires pour mettre fin aux manifestations de corruption et lutter contre la corruption et le favoritisme de manière radicale, et pour réduire les pouvoirs discrétionnaires de l'administration, en améliorant la lisibilité des lois et des règles administratives, en renforçant la transparence, en simplifiant et en réduisant les règles, et en passant à la numérisation globale des administrations et services publics et semi-publics.

Deuxième axe : Placement de l'emploi au centre des politiques publiques et des décisions économiques

Le Parti de l'Istiqlal considère l'emploi comme un moteur essentiel du développement et du progrès économique et un axe indispensable de toute stratégie de développement. La question du travail dans notre pays reste un dilemme insoluble, qui nécessite la jonction de tous les efforts nationaux pour le surmonter, notamment le rôle vital des autorités publiques et des institutions élues, et la contribution nationale du secteur privé et de la société civile. Les pouvoirs publics sont tenus de faire de l'emploi une priorité et d'en faire le facteur principal et décisif des politiques publiques et des décisions économiques, en adoptant une politique opérationnelle intégrée qui prend en compte le renforcement et l'amélioration du contenu de l'emploi dans la croissance et l'adoption de mesures incitatives, pour encourager le secteur privé à jouer son rôle de relance de l'économie nationale et de contribution au développement, en encourageant l'investissement et en créant des opportunités d'emploi pour résorber le chômage des diplômés des universités et des instituts supérieurs.

Cela soulève la problématique de la relation entre l'éducation, la formation, le travail, et la capacité de notre système d'éducation et de formation à endoctriner et à transférer les compétences scientifiques et techniques appropriées au marché du travail à nos jeunes dans leur parcours académique et de formation, pour répondre aux demandes du marché et s'adapter aux besoins changeants de l'économie nationale.

Au vu des impacts limités des politiques publiques sur l'emploi, le parti reste sur le secteur privé soutenu par des motivations à contribuer à la revitalisation de l'emploi et sur les universités et instituts de formation pour adapter leurs programmes et formations au marché du travail et à ses exigences actuelles

et futures, ainsi que sur la transformation des Régions en pôles de développement et bassins de main-d'œuvre pour participer à cet effort national.

Contribuant à l'élaboration d'une perspective nationale sur l'emploi, le Parti de l'Istiqlal propose les mesures suivantes:

- Faire de l'emploi l'objectif principal des politiques publiques en liant les motivations fournies par l'État à la création d'emplois, tout en établissant une politique intégrée de l'emploi que l'État mettra en œuvre en partenariat avec les collectivités territoriales;

- Réévaluer les capacités réelles de création d'emplois pour les stratégies sectorielles actuelles, exportatrices et non-exportatrices, et les revoir en vue d'augmenter leur capacité opérationnelle;

- Encourager les petites, moyennes et émergentes entreprises à créer des opportunités d'emploi et de travail indépendant, tout en mettant en place un programme pour les promouvoir et les développer, et renforcer l'intégration des chaînes de production et du tissu entrepreneurial.

- Développer un schéma pour améliorer les conditions des jeunes sans qualification et sans emploi, et leur permettre d'avoir les capacités nécessaires d'éducation à la citoyenneté et de réadaptation professionnelle, et renforcer leurs compétences pour faciliter leur intégration dans la société et le marché du travail;

- Lancer un processus de mobilisation nationale des jeunes sans emploi, dans le but de les faire travailler dans le cadre d'un nouveau type de service civil, axé sur la participation à des ateliers d'utilité publique.

Troisième axe : Améliorer l'attractivité et la compétitivité de l'économie nationale

Le Parti de l'Istiqlal considère que la sécurité, la stabilité interne, la réputation et la confiance dont jouit notre pays au niveau international constituent un capital immatériel qui contribuerait à améliorer l'attractivité de l'économie nationale et à créer des conditions concurrentielles. Tout comme l'impact des réformes majeures lancées par Sa Majesté sera un facteur déterminant pour relancer les engrenages de l'économie nationale, et une locomotive de la promotion du développement de notre pays. Pour gagner ce pari, le Parti de l'Istiqlal préconise la nécessité d'adopter une politique économique publique intégrée, qui prenne en compte les garanties juridiques et judiciaires nécessaires à l'instauration d'un climat d'affaire sain, ainsi que les qualifications humaines, les ressources naturelles et les capacités de notre pays dans le domaine de la créativité et de l'innovation. Le décollage économique dans notre pays nécessite de surmonter les contraintes qui freinent son développement et défavorisent les conditions d'un environnement sain pour renforcer et améliorer son attractivité et sa compétitivité, dont le plus important est le système de protection juridique et le renforcement de la sécurité judiciaire, et l'accord de mécanismes de gouvernance, de création et de motivations encourageant à l'investissement, ainsi que l'amélioration du climat des affaires, y compris la libéralisation de la production et l'entreprise des restrictions et des pratiques qui violent la concurrence loyale et l'égalité des chances et autres, et autres manifestations de la corruption.

Pour établir des règles solides pour une politique économique ambitieuse et prometteuse, qui permette à notre économie d'améliorer son attractivité et sa compétitivité, le Parti de l'Istiqlal propose les quelques mesures suivantes:

Les principaux axes du projet du Parti de l'Istiqlal sur le nouveau modèle de développement

- Fournir une sécurité juridique aux investisseurs pour établir une relation de confiance entre l'administration et les entreprises, en travaillant à simplifier les procédures administratives relatives aux entreprises, et à payer les dettes dues par l'État, ainsi que la nécessité d'accélérer le règlement des différends avec l'administration;

- Trouver des solutions aux contraintes liées aux terrains de construction au niveau régional et en réduire le coût, afin de contribuer à stimuler et relancer des projets d'investissement compatibles avec les priorités économiques et sociales des Régions;

- Développer le rôle des centres régionaux d'investissement, en mettant à leur disposition des guichets pour les réglementations et les procédures, et des agences régionales pour relancer et développer les investissements et les entreprises, en pleine coordination avec l'Agence Marocaine de Développement des Investissements et des Exportations au niveau régional, de telle sorte que chaque centre régional d'investissement intervienne pour redynamiser sa Région dans le cadre d'objectifs prédéfinis au niveau de la décision régionale;

- Accorder des motivations fiscales et sociales aux jeunes entrepreneurs et aux entreprises émergentes, ainsi qu'aux sauveteurs d'entreprises en difficulté, et leur accorder la même attention aux porteurs de grands projets;

- Libérer les énergies, développer l'initiative privée, redynamiser l'esprit d'entreprise, et renforcer ses capacités d'investissement dans des secteurs stratégiques.

Quatrième axe : L'engagement volontaire dans la révolution technologique

Les développements technologiques modernes ont envahi tous les aspects de la vie, qu'ils soient liés au développement humain, économique, social ou culturel, ou même géopolitique, sécuritaire et militaire. L'utilisation optimale de la percée technologique et de son intégration dans les plans nationaux de développement, de la redynamisation économique, et développement des programmes d'éducation et de formation, de l'économie du savoir et de la modernisation de l'administration est devenue inhérente au progrès des pays et à la prospérité de leurs économies.

Le Parti de l'Istiqlal salue les étapes importantes que notre pays a enregistrées dans ce domaine, telles que la gestion électronique, l'économie numérique, les énergies renouvelables, l'utilisation généralisée des technologies de l'information et de la communication, et le train à grande vitesse (Al-Buraq), et est fier de l'utilisation intelligente et bénéfique de la technologie des satellites à travers le lancement de deux satellites, Mohammed VI A et Mohammed VI B, pour surveiller le changement climatique, les activités agricoles, les frontières, et les eaux territoriales de notre pays.

Et si notre pays s'est engagé dans ces transformations technologiques avec une volonté nationale déclarée, afin de faire de la technologie moderne une base de décollage économique et un moteur du développement durable, il n'a pas encore épuisé tous les avantages, profits, et potentiels de la richesse technologique, et il reste beaucoup à faire pour réaliser les aspirations souhaitées.

Par conséquent, le Parti de l'Istiqlal, par sa croyance en le rôle de la technologie dans la réalisation du développement, souligne l'importance pour notre pays de continuer à intégrer les technologies modernes dans divers domaines économiques, industriels, sociaux, culturels et environnementaux ; et de rationaliser leur utilisation et faire preuve du sens de l'observation, d'intelligence technologique, de vigilance et d'anticipation dans l'interaction, et en suivant les changements constants dans ce domaine.

À cet effet, le Parti de l'Istiqlal propose ce qui suit:

- Préparer et mettre en œuvre une stratégie nationale qui permette d'accompagner notre pays, et son interaction avec les transformations technologiques : le but est de suivre et d'analyser les révolutions technologiques et de déterminer les choix qui définissent notre position en tant qu'utilisateur et acteur de ces technologies, en fonction de nos forces d'une part, et des enjeux de développement que nous choisissons, d'autre part;

- Accroître l'effort national dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation pour atteindre 3% du PIB, tout en travaillant à organiser cette recherche de manière plus approfondie et ciblée comme un levier essentiel pour le développement, orientant l'effort national au service de la créativité et de l'innovation numérique, améliorant les formations et les contenus, et modernisant l'enseignement supérieur pour lui permettre de jouer son rôle dans le développement de notre pays;

- Fournir des compétences de haut niveau dans le domaine de la recherche technologique dans des domaines à forte valeur ajoutée, compte tenu de l'importance de l'élément humain et de son rôle déterminant dans le développement de l'environnement technologique, et du fait que les compétences spécialisées sont qualifiées pour réaliser le saut qualitatif nécessaire et réaliser les progrès souhaités dans ce domaine;

- Faire de la numérisation de l'administration un «laboratoire national» de recherche et un moyen de développement technologique, afin de développer la créativité et les compétences marocaines dans le domaine des technologies numériques.

Cinquième axe : Lutter contre la pauvreté, réduire les inégalités sociales, renforcer et étendre la classe moyenne

Dans le cadre de la perspective égalitaire renouvelée adoptée par le Parti de l'Istiqlal, les priorités du nouveau modèle de développement devraient être de réaliser la cohésion sociale en garantissant l'équité, la justice sociale et territoriale, la protection des droits des générations futures, et le renforcement du système de valeurs partagées incarné dans l'humanité marocaine.

Par conséquent, les politiques publiques devraient viser à réduire les écarts sociaux et territoriaux, en luttant contre la pauvreté, en élargissant et en renforçant la classe moyenne, en diversifiant les moyens de promotion sociale, et en assurant la protection sociale à tous les catégories de la société.

Nous estimons que la classe moyenne est la soupape de sécurité pour la stabilité et la paix sociale, car plus cette couche s'élargit, plus les écarts diminuent et les marges de pauvreté et de précarité diminuent. La classe moyenne constitue un moteur de base du développement et un partenaire principal dans la mobilisation et la participation, et dans la mise en œuvre et le succès des réformes, du développement démocratique et des politiques publiques, ainsi que ses rôles importants dans le domaine de l'encadrement, de la sensibilisation, de l'innovation et de la production intellectuelle et culturelle.

En conséquence, le Parti de l'Istiqlal propose ce qui suit:

- Établir une politique multidimensionnelle et intégrée pour faire progresser la classe moyenne (par exemple dans les transports, le logement, le tourisme et l'accès à la culture et au divertissement), approfondir le sentiment d'appartenance à cette classe, et dissiper les craintes quant à son avenir;

- Améliorer le pouvoir d'achat des citoyens, en améliorant les revenus, en augmentant les salaires, en allégeant la pression fiscale et en réduisant les coûts de vie qui épuisent le pouvoir d'achat, en garantissant des conditions de concurrence loyale et en renforçant les mécanismes de contrôle des prix;

- Travailler à réduire le poids et le coût de la solidarité familiale entre les familles de la classe moyenne, en renforçant les mécanismes de protection sociale par la couverture médicale, la retraite et les systèmes complémentaires, tout en renforçant le soutien social et en l'orientant vers les démunis / les chômeurs / les personnes handicapées / les étudiants, ce qui permettra de réaliser des économies considérées comme les caractéristiques de base de la classe moyenne;

- Adopter une politique claire pour lutter contre la transmission intergénérationnelle de la pauvreté et fournir les causes et les moyens du développement social, tels qu'une éducation de qualité, des services de santé de qualité, et un travail décent ...

- Mettre en place des programmes pour soutenir et cibler directement les familles pauvres et démunis, en mettant en place le registre social national et en restructurant les organismes impliqués dans les programmes de protection et de soutien social, tout en veillant à ce que ces familles participent à des programmes de renforcement des capacités éducatives et techniques, du travail citoyen, et les aider à mener des activités génératrices de revenus.

Sixième axe : Réhabilitation des éléments de base du développement humain durable

Nous considérons au sein du Parti de l'Istiqlal que le nouveau modèle de développement nécessite de se concentrer sur la formulation d'une nouvelle vision des politiques publiques, qui interfère avec les concepts de développement humain et de développement durable, étant donné le lien dialectique entre leurs enjeux immédiats et futurs.

Par conséquent, la promotion du Marocain, la valorisation du capital humain, et la garantie de l'avenir des générations futures à tous les niveaux, nécessite :

Éducation adéquate et service de santé de qualité:

- Développer le système éducatif et d'apprentissage, afin de jouer son rôle dans la promotion sociale de toutes les catégories de la société, en contribuant à réduire les écarts sociaux, à éduquer les jeunes aux valeurs de la citoyenneté responsable, à alimenter l'esprit d'appartenance au pays, et à renforcer les éléments d'identité, tout en fournissant toutes les conditions nécessaires à l'accès aux connaissances;

- Travailler à restaurer le rôle de leadership de l'école publique et assurer la qualité de l'éducation, en particulier primaire, élémentaire et préparatoire, et restaurer la confiance en elle, afin qu'elle accueille toutes les catégories sociales, pour promouvoir l'égalité des chances, la cohésion et le brassage sociales;

- La promotion de l'Université marocaine, ses programmes d'enseignement et ses filières de formation, afin qu'elle joue ses futurs rôles dans le renforcement des capacités et de l'expertise nécessaires et de s'engager dans une société de connaissance pour construire l'avenir du Maroc aux niveaux national et régional;

Les principaux axes du projet du Parti de l'Istiqlal sur le nouveau modèle de développement

- Promouvoir la recherche scientifique et lui accorder une grande importance, comme l'une des approches de base pour atteindre le développement souhaité, en augmentant son budget à 3% du PIB, et en créant des centres et des laboratoires de recherche et d'études scientifiques minutieuses et appliquées, et de sciences futures;

- Une réforme complète de la structure du système de santé et l'amélioration de ses performances dans le cadre du renforcement de la couverture du territoire national, avec les établissements de santé conformément à une carte sanitaire équitable et contraignante pour les secteurs public et privé, et l'amélioration de la gouvernance du secteur, tout en renforçant le contrôle et le suivi et en accordant une attention particulière aux zones montagneuses et rurales;

- Achèvement des chantiers sur la couverture de santé de base liée à l'assurance maladie obligatoire de base, garantissant et améliorant leur efficacité pour inclure toutes les catégories, d'une manière appropriée entre l'offre de santé et l'élargissement de cette couverture, et travaillant à réduire le coût des dépenses de santé pour les familles;

- Réhabilitation du système « des urgences » national, de sa structure, et de la mise à sa disposition des moyens humains et matériels nécessaires pour faire avancer ses tâches de manière à le rendre complémentaire aux autres intérêts hospitaliers, et clarifier ses relations avec le reste des intervenants, tout en lui permettant de faire fonctionner les procédures et les moyens propres qui lui permettent la gestion indépendamment du reste des services de l'hôpital;

- Adopter une politique pharmaceutique qui réponde aux besoins sanitaires et économiques, en contrôlant et codifiant le secteur pharmaceutique et les fournitures médicales, et en garantissant la qualité et l'efficacité des médicaments, l'exactitude des informations les concernant et le développement de médicaments génériques.

Égalité réelle et autonomisation des femmes :

- Autonomisation économique et politique des femmes, renforcement de leur présence dans la prise de décision, leur contribution au développement et de leur implication sur le marché du travail ;

- Assurer la jouissance effective des droits économiques et sociaux des femmes, lutter contre toutes les formes de discrimination et de stéréotypes, améliorer leur image dans les médias, et mettre en place un programme spécial pour la promotion de la femme dans le monde rural;

- Renforcer l'approche du genre social dans les politiques

publiques et incorporer les principes d'égalité et d'équité dans les programmes et structures établis;

Politique intégrée pour les jeunes:

Nous considérons au sein du Parti de l'Istiqlal que le déficit constant d'inclusion des jeunes dans notre pays est l'un des principaux indicateurs du déclin du modèle de développement actuel, notamment en ce qui concerne l'éducation, la formation, l'emploi, le lancement de projets futurs, et la réussite des jeunes.

Ce qui aggrave encore la précarité de la jeunesse marocaine, c'est l'incapacité des politiques publiques concernées à suivre les nouveaux besoins de cette catégorie vitale, à la lumière des transformations démographiques, humaines, culturelles et de communications rapides pendant ces dernières années, ce qui contribue à accentuer le sentiment de jeunesse marginalisée et exclue, socialement et économiquement, et à aggraver les liens d'appartenance à la patrie.

A partir des valeurs du Parti de l'Istiqlal, et de son référentiel égalitaire, nous n'estimons pas que les jeunes sont un fardeau, mais on les considère plutôt comme une opportunité, une énergie prometteuse et un réservoir de capacités qui devraient être nourries et développées avec l'encadrement, l'accompagnement et l'accès aux opportunités dont ils ont besoin, surtout que notre pays vit aujourd'hui dans la dernière étape de sa transition démographique.

À cet égard, nous soulignons que le nouveau modèle de développement auquel nous aspirons devrait cibler les jeunes avec une politique publique intégrée, miser sur les jeunes en tant que porteurs de ce modèle, des stratégies, et des politiques qui en découleront, investir l'intelligence marocaine, stimuler la créativité et l'innovation pour suivre la cadence et anticiper les besoins de la société.

Nous estimons dans le Parti de l'Istiqlal que pour procéder à ce scénario, il est nécessaire d'évaluer les plans d'action suivants:

- Établir des mécanismes pour impliquer les jeunes dans la prise de décision publique en activant et en renforçant le Conseil Consultatif de la Jeunesse et de l'Action Associative, en évaluant les politiques publiques et en accédant aux postes de responsabilité, et en contribuant activement aux institutions de dialogue civil et de démocratie participative aux niveaux national, régional et local;

- Développer une politique publique pour intégrer les jeunes dans l'action citoyenne en déployant une culture de citoyenneté, de droits et de devoirs, développer des programmes qui portent les valeurs de solidarité et de bénévolat au travail, restaurer la confiance des jeunes dans la vie politique, et renforcer leur

participation aux affaires publiques au niveau local et national;

- L'autonomisation économique des jeunes, le développement de l'entrepreneuriat et de la culture entrepreneuriale, et la garantie qu'ils bénéficient des capacités d'investissement et des marchés publics, tout en suivant la cadence des aspects juridiques, techniques, et financiers de leurs initiatives et projets;

- Adopter une politique intégrée des jeunes, en faisant d'eux un objectif majeur des politiques publiques, assurer la convergence de ces dernières et redéfinir les priorités, mettre en place un dispositif d'accompagnement et de motivation des jeunes, et libérer les énergies par l'investissement optimal de leurs talents et de leur créativité;

- Favoriser aux jeunes une offre territoriale diversifiée et équitable dans des domaines de formation divers, à savoir la culture, les sports, le tourisme et les loisirs, et en faciliter l'accès par des conditions préférentielles;

- Élaborer un plan national pour lutter contre les risques posés aux jeunes et y faire face, et pour les protéger des menaces de toxicomanie, d'extrémisme et de criminalité.

Gestion durable des ressources rares:

- Tenir compte des dimensions des changements climatiques dans la définition du nouveau modèle de développement et de ses effets potentiels sur l'être humain et l'économie nationale;

- La nécessité d'intégrer les dimensions associées à la gestion de la pénurie, à la valorisation optimale des ressources et la préservation de sa durabilité, lors de la formulation des politiques et programmes publics;

- Accorder une priorité absolue à la politique de l'eau dans l'échelle des priorités nationales afin de remédier au retard enregistré et restaurer la longueur d'avance qui caractérisait le Maroc dans ce secteur vital, en poursuivant la politique des barrages pour augmenter le stock national d'eau, se concentrer sur l'économie dans son utilisation, traiter les eaux usées et dessaler l'eau de mer, développer une dimension solidaire entre les Régions dans ce domaine vital, et préparer des mécanismes proactifs et managériaux pour les crises potentielles;

- Inclure le développement durable dans les plans de développement régional et développer l'économie verte et bleue;

- Établir un système d'éducation environnementale pour éduquer les citoyens et les acteurs économiques, et diffuser une culture environnementale qui ancrera un comportement environnemental responsable grâce à la participation des médias, des établissements d'enseignement, des mosquées, et de la société civile. ♦

Conclusion



En conclusion, nous sommes déterminés au Parti de l'Istiqlal à faire de cette étape, liée à l'élaboration du nouveau modèle de développement, une véritable occasion de dialogue national innovant et responsable avec la participation de tous les acteurs aux niveaux politique et social dans notre pays, et faire que le dialogue produise des résultats à la hauteur des aspirations et des attentes des citoyennes et des citoyens, et soit capable de porter notre pays vers un seuil plus élevé dans son processus démocratique et de développement.

À cette fin, nous soulignons une fois de plus la nécessité de:

- Considérer le modèle de développement comme un projet pour la société dans son ensemble, c'est-à-dire toutes les classes, toutes les catégories et toutes les forces vives, en particulier les citoyens et notamment les jeunes;

- Donner du sens à cette mutation et lui donner un vrai contenu, afin que

le citoyen et l'acteur se joignent à la participation à ces chantiers, soient propriétaires des résultats du dialogue national et soient convaincus que la transition vers un nouveau modèle de développement signifie une vie meilleure, plus d'opportunités et moins d'écarts;

- Apporter un esprit de consensus positif de manière à immuniser les acquis politiques, sociaux et économiques, et permettre la conclusion de nouveaux contrats dans le cadre du projet de société nationale, tel que défini dans la Constitution du Royaume;

- Soutenir le processus consensuel et participatif dans l'élaboration du nouveau modèle de développement, en incluant les grandes orientations, les choix et les réformes qui déboucheront sur un cadre législatif, en tant que charte pour un nouveau contrat social que le Conseil ministériel et l'institution législative approuvent.